CLINIQUE DE LA DÉCISION :
DE L'ACTE À SES ENJEUX ÉTHIQUES, ENTRE MÉDECINE ET PSYCHANALYSE

COLLOQUE INTERNATIONAL

Les 29-30 septembre 2022

Organisé par le laboratoire RPPsy
Avec la participation de l'UFS et de l'université de Sao Paulo (Brésil)
Avec la participation de l'Université d'Alagoas (Brésil)

APPEL A COMMUNICATIONS
DATE LIMITE : 30 juin 2022

ARGUMENT :

Depuis les lois Kouchner (2002) et Léonetti (2005), le monde de la médecine connaît de grandes mutations : dans le rapport du médecin au patient, dans son cadre légal d'intervention, du fait de l'introduction de l'outil numérique, dans l'enseignement de la pratique médicale. De fait, c'est la place du médecin dans la société qui s'en trouve modifiée. Dans une recherche d'efficacité, il s'agit de dégager des modèles d'aide à la décision et de limitation du risque. Qui demande cette efficacité et en quoi consiste-t-elle ? Ces modèles permettent-il d'escamoter le conflit inhérent à la prise de décision ? Établis à partir de l'*evidence based medicine*, ils relèvent d'une démarche prédictive et/ou prescriptive, visant à dégager un projet de soin individualisé mais reproductible. Faisons le pari de prendre les choses autrement : peut-on envisager la décision dans une dimension inductive, qui concerne le médecin pris dans sa relation au patient, toujours singulière et contingente ? Cette journée d'étude se propose d'aborder les enjeux éthiques et aspects de la décision, le statut et la logique de l'acte, au croisement des discours : médical, psychopathologique, sociologique, juridique, économique… Chacun, depuis sa propre expérience, est ainsi invité à témoigner de sa rencontre avec ce qui peut faire conflit, engagement ou impasse.

Dans cette perspective, nous sollicitons des communications distribuées selon les paradigmes suivants (droit, médecine, psychopathologie, psychanalyse, sociologie, philosophie notamment) autour des thématiques :

-Thématique 1 : La décision médicale et ses enjeux éthiques contemporains
-Thématique 2 : La décision médicale : entre acte clinique et politiques de santé
-Thématique 3 : Incidences subjectives de la décision
-Thématique 4 : Décision et incidences juridiques
-Thématique 5 : De la décision médicale au consentement du patient

Ces communications peuvent concerner les enseignants chercheurs, les doctorants et les professionnels des champs du juridique, sanitaire et social, médical, psychiatrique). Elles portent sur des recherches récentes ou en cours croisant l'une de ces thématiques, sur les pratiques professionnelles et s'inscrivent dans une perspective clinique en psychologie et psychopathologie - comme dans d'autres disciplines (sociologie, philosophie, droit, par exemple).
Leur présentation orale dans les ateliers ne devra pas excéder 20 minutes et sera suivie d'un temps de discussion.

Les propositions de communication
Elles devront indiquer:
- le titre proposé,
- l'objet et la thématique,
- le public sur lequel porte la recherche ou la pratique : enfants, adolescents, adultes
- le type de corpus étudié,
- les méthodes de recueil et d'analyse de données,
- les apports, résultats éventuels,

Dans le cadre du thème de ce colloque, le comité de lecture sera attentif aux réflexions épistémologiques et éthiques dont les propositions de communications feront preuve.

Les propositions devront respecter les normes de présentation suivantes:
- indication des noms, qualité, adresse complète de l'auteur, adresse électronique,
- taille: 2500 signes maximum (espaces compris),
- police de caractères: Times New Roman 12,
- texte justifié à gauche et à droite,
- interlignes 1,5,
- titres et intertitres en gras,
- citations en italique,
- références dans le texte : nom de l'auteur, année.

Les propositions de communication seront transmises obligatoirement par courrier électronique à l'adresse suivante :
Courrier électronique : jlgaspard@wanadoo.fr

Coordination générale du colloque RPPsy :
Pr. A. ABELHAUSER – Pr. JL. GASPARD
Adresse Postale : Colloque Psychanalyse et Médecine – Cellule Recherche - UFR Sciences Humaines - Bat Psychologie
Université RENNES 2 - Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307 - 35043 Rennes cedex – France -